

La Salle dite de L'Echiquier, au Château de Caen

Par MICHEL DE BOÜARD

Professeur à l'Université de Caen

Au commencement du XIX^{me} siècle l'historien le plus averti du lointain passé de Caen voyait dans l'édifice que nous appelons 'salle de l'Echiquier' une ancienne église construite au X^{me} siècle: elle aurait précédé avec le vocable de S. Georges celle qui s'élève à quelque cent cinquante mètres de là, vers le sud et qui date, pour ce qui en subsiste, du XII^{me} et du XV^{me} siècle.¹

C'est l'érudit anglais Thomas Stapleton qui, vers 1840, affirma le premier, et fit généralement admettre que ce bâtiment aurait été édifié au XII^{me} siècle pour abriter la cour de l'Echiquier;² cette assertion, toutefois, ne fut pas étayée de preuves suffisantes. A s'en tenir aux indications fournies par les textes du XII^{me} siècle, l'Echiquier n'avait pas alors un siège fixe. Il se réunit parfois *in capella beati Georgii martyris, apud Cadomum*;³ il semblerait même que cette chapelle ait été le lieu le plus habituel de ces réunions; elle est, en effet, appelée dans une charte du début du XIII^{me} siècle *capella de scaccario Cadomi*.⁴ Notons dès maintenant que cette *capella beati Georgii* ne peut être, comme on l'a souvent affirmé, l'église paroissiale S. Georges; on ne saurait admettre, en effet, que celle-ci ait été, dans une charte royale, désignée du mot *capella*. L'Echiquier siégea parfois aussi, au XII^{me} siècle, dans la grande salle d'apparat du Palais ducal, au château de Caen. Une charte de Henri II pour l'abbaye d'Ardenne, datée de 1176, se termine par la mention: *Actum est hoc publice in aula Domini Regis in castello Cadomi, coram iudicibus Domini Regis ad scaccarium sedentibus*. Il est, en revanche, peu probable que l'Echiquier ait, dès le XII^{me} siècle, tenu séance dans l'édifice qui, au XV^{me} siècle, portait son nom et se trouvait situé rue Exmoisine. Certes, Charles de Bras qui l'a vu dans le dernier tiers du XVI^{me} siècle le dit fort ancien; mais rien ne prouve qu'il existât dès le XII^{me} siècle.⁵

Bref, il semblerait que la cour de l'Echiquier ait, au XII^{me} siècle, habituellement siégé dans la chapelle S. Georges au château de Caen et parfois dans l'*aula* du

¹ Abbé de la Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement* (Caen, 1820), I, 83-84. Les Anglais D. Turner et J. S. Cotman suivent alors l'opinion de l'abbé de la Rue. Le dessin de la 'salle de l'Echiquier' donné dans leur album (J. S. Cotman, *Architectural Antiquities of Normandy*, Londres, 1822, in-fol., fig. xlviii) porte en légende la mention 'Chapel in the Castle at Caen', et le texte (pp. 48-50) justifie cette appellation.

² *Magni Rotuli Scaccarii Normanniae sub regibus Angliae* (édit. Th. Stapleton, Londres, 1840), I, pp. xxvii et xxxi.

³ Abbé de la Rue, *op. cit.* à la note I, I, 84-85.

⁴ *Magni Rotuli Scaccarii Normanniae* (édit. Léchaudé d'Anisy) dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, xv (1846), 97.

⁵ Charles de Bras, *Les recherches et antiquités de la province de Neustrie* (nouv. édit., Caen, 1833), p. 85. Ce bâtiment dit l' 'Echiquier' avait disparu dès la fin du XVII^{me} siècle. D. Huet, *Les origines de la ville de Caen et des lieux circonvoisins* (Rouen, 1702), p. 175.

palais royal. On ne saurait donc suivre Stapleton lorsqu'il affirme que son siège normal était alors la salle qui porte aujourd'hui son nom.

Quelle était donc la destination de celle-ci ?

Au XVIII^e siècle, elle est appelée 'l'Arsenal'; c'est le nom qu'elle porte invariablement sur les nombreux plans du château que conservent aujourd'hui les Archives des Fortifications⁶ comme aussi dans les notes du voyageur anglais Ducarel.⁷ Elle sert alors de magasin pour l'artillerie du château. L'ingénieur Du Portal la mentionne en ces termes dans un rapport: 'Il y a, près du donjon, un hangar de 102 pieds de longueur et 34 de largeur, servant à retirer les affûts de canon et autres ustenciles pour l'artillerie, mais il a besoin de reconstruction'.⁸ En 1662, elle est désignée comme 'magasin servant à mettre l'attirail du canon'; sa toiture et sa charpente exigent alors des réparations.⁹ Les textes de cette époque ne font aucune allusion à son origine. En revanche, durant la première moitié du XVII^e siècle bon nombre de documents appellent 'Vieil Palais' l'ensemble formé par notre salle et par divers bâtiments qui l'avoisinent, le tout se trouvant enclos par un mur.¹⁰ La dénomination de 'Vieil Palais' apparaît aussi dans la légende d'une vue cavalière, datant vraisemblablement de la même époque et conservée aux Archives des Fortifications (PL. X). On retrouve la même expression, à plusieurs reprises, dans un compte de la vicomté de Caen pour l'année 1577.¹¹ Cette appellation évoque, sans aucun doute, le souvenir de la résidence que Guillaume le Conquérant avait construite en cet endroit, que ses successeurs avaient entretenue et développée; il en subsistait au XVI^e et au XVII^e siècle quelques parties; elles servaient de logement à des soldats et à des officiers; on y voyait aussi une forge et un moulin à poudre, notre 'salle de l'Echiquier' étant désignée comme 'magasin'. On notera qu'en d'autres châteaux, le terme de 'Vieil Palais' désigna longtemps une ancienne demeure princière désaffectée.¹² L'épithète ne fait pas seulement allusion à la vétusté des constructions; elle signifie qu'une autre résidence est alors à la disposition du prince ou de son représentant local. De fait, au château de Caen, existait au XVI^e et au XVII^e siècle, dans la partie occidentale de l'enceinte, une demeure appelée 'Logis du Roi', qui servait de résidence au gouverneur des ville et château de Caen, après avoir abrité le bailli et ses services.¹³

Au XV^e siècle, le nom de 'Palais' est souvent donné à la salle actuellement dite de l'Echiquier et à ses annexes.¹⁴ C'est au début de ce siècle, sous l'occupation anglaise, que le mot apparaît pour la première fois dans le vocabulaire désignant

⁶ Archives des Fortifications, art. 8, sect. 1, Caen, cartons 1 et 2.

⁷ A. Coltee-Ducarel, *Antiquités anglo-normandes* (trad. Léchaudé d'Anisy, Caen, 1823), p. 82.

⁸ Archives des Fortifications, art. 8, sect. 1, Caen, carton 1, n° 21.

⁹ Arch. municip. de Caen, EE 29, 2 août 1662.

¹⁰ Ces documents s'étalent sur la période 1604-1640. Arch. Dép. Calvados, C 1681.

¹¹ Bibl. Nat., Ms. Fr. 11939, fol. 77 et 78.

¹² Par exemple, à Rouen, en 1520, un compte d'oeuvres mentionne le 'Vieil Pallays sur Seyne': Bibl. Nat., Ms. Fr. 26117, n° 491.

¹³ Arch. Dép. Calvados, C 1681. Elle est souvent mentionnée, dès le XIV^e siècle, sous le nom de 'manoir du Roi' ou 'ostel du Roi' (par. ex., Bibl. Nat., Ms. Fr. 26025, n° 1722; Fr. 26031, n° 3213).

¹⁴ En 1434 (Bibl. Nat., Pièces Orig., vol. 1237, dossier 27684, n° 3). En 1478 (Arch. Dép. Calvados, A 104, fol. 186).

les bâtiments du château. Avant cette date, beaucoup plus rares sont les mentions de l'édifice qui nous occupe. Je pense cependant que c'est lui qui est nommé 'grant salle dudit chastel appelée la salle du tynel', dans un compte des oeuvres de la vicomté de Caen pour le terme de S. Michel 1356.¹⁵ Il existe alors, dans beaucoup de châteaux un 'tinel';¹⁶ c'est la salle où se tiennent des banquets, où reçoivent le prince et ses représentants. Notre édifice servait-il alors à cet usage? Il est incontestable, en tout cas, que telle était sa destination vers la fin du XIII^e siècle; les fouilles que nous y avons pratiquées, et dont les résultats seront évoqués plus loin, en ont fourni la preuve. La salle était alors très probablement utilisée par le bailli de Caen, dont l'appartement privé se trouvait dans une de ses dépendances, sinon déjà dans un bâtiment situé sur l'emplacement du futur 'Logis du Roi'.¹⁷ Celui-ci n'est mentionné par les textes qu'au XIV^e siècle; mais peut-être existait-il dès le XIII^e. On peut aussi conjecturer que les rois de France, lorsqu'ils séjournèrent à Caen durant le XIII^e siècle, tinrent des réunions dans la vaste salle, qui devait être encore près de sa splendeur première.

Elle avait été, en effet, réparée et entretenue durant la seconde moitié du XII^e siècle, comme l'atteste le compte de la ferme de la prévôté de Caen pour l'année 1180: 'In operationibus domorum, turris et castri et capelle parve et camerarum et aule, et pro parte muri reficienda, et pro aliis multis minutis operibus, XXXVII lib. VII s. et II d. per breve Regis'.¹⁸ *Turris* désigne ici le donjon qui, en 1180, n'est pas encore entouré de fossés; *castrum*, c'est sans doute l'ensemble de la forteresse ou peut-être une enceinte entourant le donjon et qui aurait disparu lors du creusement des fossés, après 1204. Les trois expressions *capella parva*, *camerae*, *aula*, se rapportent aux trois éléments principaux de la résidence ducale: la chapelle palatine, qui ne fait sans doute qu'un avec la chapelle S. Georges mentionnée ci-dessus; l'appartement privé du prince; la grande salle d'apparat. C'est bien à celle-ci, sans aucun doute, que correspond le terme d'*aula*. Il peut arriver, certes, que ce mot désigne l'ensemble d'un palais; mais bien plus souvent, au XI^e et au XII^e siècle, il s'applique à l'édifice particulier ou à la salle dans laquelle un prince tient sa cour. On notera, par exemple, dans le texte ci-dessus allégué, que les *camerae* sont citées à part de l'*aula*: ce dernier terme ne désigne donc pas l'ensemble du palais. Lorsqu'en 1141 Mathilde l'Empress assiège Winchester, un contemporain note que toute la ville fut incendiée, et notamment *totum palatium cum aula sua*.¹⁹ Vers le même temps, au palais comtal d'Angers, le feu détruit, nous disent les *Annales de S. Serge*,²⁰ *comitis aulam et omnes cameras*; une charte du milieu du XI^e siècle nous fait connaître, d'autre part, que la chapelle du comte, dédiée à Ste. Geneviève, se trouvait *ante fores comitalis aule*.²¹ Au XI^e siècle encore, en Angleterre, le Domesday Book distingue, dans

¹⁵ Bibl. Nat., Ms. Fr. 26002, n° 754.

¹⁶ Par exemple au château de Falaise. Bibl. Nat., Ms. Fr. 26025, n° 1650 et 1747 (pour les années 1391 et 1392; on remet alors en état la 'grande salle du tinel du chastel de Falaize' et la 'vieille cuisine du tinel').

¹⁷ Voir ci-dessus, note 15.

¹⁸ *Op. cit.* à la note 2, I, 56.

¹⁹ *Register of New Minster and Hyde Abbey*, édit. W. de G. Birch (Hants Rec. Soc., 1892), p. 3.

²⁰ Edit. L. Halphen dans *Recueil d'annales angevines et vendômoises* (Paris, 1903), p. 93.

²¹ *Cartulaire du chapitre de S. Laud d'Angers* (édit. A. Planchenault, Angers, 1903), p. 33.

l'ancienne résidence des rois anglo-saxons à Gloucester *aula et camera regis*.²² Cette distinction de l'*aula*, salle où se manifeste la puissance publique, et de l'appartement privé du prince est également attestée en Normandie avant la Conquête. Dans un acte antérieur à 1066, Guillaume le Bâtard désigne son chambrier Raoul de Tancarville du titre de *aule . . . et camere mee princeps*.²³

La place de l'*aula* dans le complexe de la demeure princière est variable; les chambres qui constituent l'appartement particulier peuvent occuper, par rapport à elle, divers emplacements; mais l'*aula* et les chambres voisinent toujours, et généralement aussi, la chapelle leur est contiguë.

Ainsi les textes nous ont-ils permis de suivre, en remontant les siècles, l'histoire de l'édifice qui nous occupe. Dans la seconde moitié du XII^e siècle il servait de hall au palais ducal; et c'est très certainement comme tel qu'il avait été construit. Si l'on en doutait, il suffirait de le comparer aux quelques monuments analogues (et généralement un peu plus récents) que nous conservons en France, mais surtout aux nombreux halls romans qui subsistent en Angleterre, et qui seront nommés et présentés plus loin.

A quand faire remonter sa construction? Th. Stapleton pensait que le texte de 1180, cité ci-dessus, pouvait en faire mention. Mais le très faible montant de la dépense dont rend compte le prévôt Robert (xxxvii livres) ne permet pas de retenir cette hypothèse; il s'agit évidemment de menues réparations à divers édifices du château, non pas de la construction de l'*aula*. L'examen de ce qui subsiste de la décoration de celle-ci permet de la dater de la première moitié du XII^e siècle; sans doute est-elle, comme le donjon, l'oeuvre de Henri Beauclerc.

LE PALAIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

On sait toutefois que Guillaume le Conquérant s'était fait construire une résidence à l'intérieur du château de Caen. On ignorait naguère dans quelle partie de l'enceinte avait pu se trouver ce *palatium*. L'emploi, dans certains documents encore inédits des XIV^e-XVII^e siècles, des termes 'Palais' ou 'Vieil Palais' pour désigner l'ensemble de constructions situées immédiatement à l'ouest du donjon, permet de supposer que là s'éleva la première résidence ducale. Aussi bien les sondages effectués en de très nombreux points de l'enceinte du château n'en ont-ils décelé nulle part ailleurs les vestiges. Les fouilles effectuées en 1960 et 1961 dans le sol de la salle dite 'de l'Echiquier' ont démontré qu'aucune construction, de pierre ni de bois, n'a précédé le hall élevé durant la première moitié du XII^e siècle. Une nouvelle campagne de fouilles fut alors entreprise, en 1962, dans l'espace compris entre l'Echiquier et les fossés du donjon. Les travaux n'ont pas été menés à leur terme, car cet espace n'a pu être exploré en entier: il fallait laisser intact un passage permettant aux voitures de contourner par l'ouest le donjon. L'aménagement définitif du château lèvera bientôt cette hypothèque et les fouilles seront alors reprises. D'ores et déjà elles ont néanmoins fait apparaître, à l'est du hall du XII^e siècle, les substructions d'un grand bâtiment rectangulaire, qui pourrait avoir été une *aula* ou un solier; on voit, dans l'épaisseur du mur nord

²² *Domesday Book*, I, fol. 162.

²³ Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie, 911-1066* (Caen, 1961), p. 382.

de ce bâtiment, le foyer d'une cheminée, en forme de croissant, tandis qu'un contrefort extérieur consolide en cet endroit le mur. Cette forme de cheminée permettrait de dater de la seconde moitié du XI^{me} siècle l'édifice dont les vestiges ont été retrouvés; il pourrait alors avoir appartenu au palais de Guillaume le Conquérant. A l'est de ce bâtiment, dans la zone où les fouilles n'ont pu encore être achevées, on a observé les substructions de bâtiments plus petits qui pourraient avoir été, conformément à une disposition bien connue, la laiterie et la boulangerie de palais.

Le grand édifice, hall ou solier, fut entièrement restauré au XV^{me} siècle; du dallage de pierre calcaire qui fut alors posé, il reste d'importants vestiges; à l'endroit même où se trouvait la cheminée murale qui pourrait remonter au XI^{me} siècle, on en installa une nouvelle, dont le grand âtre rectangulaire s'étendit largement en avant du mur, à l'intérieur de la salle. Puis, dès le XVI^{me} siècle, le bâtiment fut rasé et son emplacement remblayé. Les objets les plus récents que l'on a trouvés sur le dallage de la salle, ou entre les dalles (tessons de poterie, quelques monnaies) datent de la fin du XV^{me} siècle.

Au sud de ce grand édifice on voit encore aujourd'hui le soubassement d'une construction rectangulaire, dont l'axe longitudinal est perpendiculaire à celui dudit édifice. Rien dans l'aspect actuel de ces soubassements ne permet d'identifier la construction à laquelle ils ont appartenu; mais celle-ci existait encore, quoique très défigurée, au commencement du XX^{me} siècle; c'était une chapelle: à n'en pas douter, compte tenu de sa situation, chapelle du palais ducal, dédiée à S. Georges, et où se tinrent souvent, comme on l'a vu ci-dessus, les réunions de l'Echiquier.

LE HALL DUCAL AU XII^{me} SIÈCLE

Lorsqu'on eut fait disparaître le plancher porté par deux rangées de grosses chandelles de bois qui, depuis le XIX^{me} siècle, divisait en deux étages la salle dite de l'Echiquier,²⁴ celle-ci retrouva l'aspect qu'elle avait depuis la fin du moyen âge (PL. XI); et c'est dans cette forme que l'édifice fut restauré, faute de témoins suffisants d'un état plus ancien. Décision incontestablement sage. Il n'est pas douteux, néanmoins, que l'édifice ait comporté, à l'origine, deux étages. Toutes les observations faites au cours des fouilles de 1960-1961 concourent à le démontrer; on en trouvera plus loin l'exposé détaillé. Notons simplement ici:

1. que l'on n'a trouvé, au niveau d'occupation du XII^{me} siècle, aucune trace de dallage;

2. que la hauteur à laquelle se trouvent les fenêtres, et les dimensions de celles-ci, ne permettent pas de penser qu'elles aient eu à éclairer, à l'origine, la maison dans toute sa hauteur;

3. que les appuis des fenêtres furent primitivement en gradins; les travaux de restauration ont permis de retrouver ceux-ci sous le glacis que l'on aménagea, à la fin du moyen âge, lorsque fut supprimée la division de l'édifice en deux étages.

Ainsi constitué, hall rectangulaire à deux étages, notre bâtiment se rattache à l'un des types les mieux connus de l'architecture civile du XII^{me} siècle. Nous en

²⁴ Et que les bombardements de 1944 avaient sérieusement endommagé.

conservons, en France, quelques spécimens: la salle du château des comtes de Nevers à Druyes,²⁵ celle des évêques de Limoges, à Castelnau de Bretenoux.²⁶ Celle du château d'Angers²⁷ a malheureusement été détruite en grande partie, au siècle dernier, mais il en subsiste les parties basses; celle des comtes de Champagne à Troyes, aujourd'hui détruite, nous est connue par un dessin.²⁸ En Angleterre ce type de maison se trouve aussi bien dans les villes que dans les campagnes ou les châteaux. Sur 39 demeures civiles d'époque romane qu'elle a dénombrées, Miss Margaret Wood trouve seize 'first-floor halls': six sont des maisons urbaines, six des demeures rurales, quatre des demeures seigneuriales dans des châteaux.²⁹ On notera que le type de maison, si commun, à trois nefs sous un toit unique, n'a jamais été observé dans un château.

*

*

*

La salle mesure 30m70 × 11m02 (dimensions intérieures). L'épaisseur des murs varie de 0m92 à 1m02 (mur pignon sud: 0m92; mur latéral est: 1m02). Ils sont hauts de 8m environ et raidis par des contreforts plats à double ressaut, d'un type fort commun en Normandie au XII^e siècle. Les parements ont certainement été refaits presque partout, surtout à l'intérieur, mais sans doute le gabarit de l'appareil n'a-t-il pas été modifié lors de ces restaurations, car on observe encore ça et là quelques pierres qui pourraient dater du XII^e siècle, et dont les dimensions sont les mêmes que celles des éléments plus récents des parements: environ 0m20 × 0m18 et 0m35 × 0m20; on ne saurait toutefois affirmer que ces pierres occupent aujourd'hui leur place originelle; elles ont pu être remployées. En revanche, les sondages effectués au pied des murs ont montré que les fondations ont été conservées. Tout au plus l'alignement du mur ouest a-t-il peut être varié de quelques centimètres; le parement intérieur de ce mur est actuellement en léger surplomb, en avant des fondations, et cette disposition ne peut guère être datée du XII^e siècle. Au pied du mur est, au contraire, les fondations forment une petite banquette, sur laquelle le mur est posé avec un retrait de quelque 15 cms. Partout, ces fondations sont posées sur une couche d'argile brune très riche en petits cailloux siliceux très polis. Cet élément du sol en place est observé sur toute l'étendue du château; c'est sur lui que se trouve généralement posée la couche archéologique la plus ancienne, laquelle, dans le château de Caen, n'a livré aucun objet antérieur au XI^e siècle. Cette couche d'argile farcie de petits cailloux de rivière se rencontre souvent aussi sur les versants de la basse vallée de l'Orne, aux environs de 30m d'altitude (l'altitude de l'enceinte du château varie, en gros, de 25 à 30m); elle pourrait représenter une ancienne terrasse de l'Orne.³⁰ Elle se

²⁵ Ch. Porée, 'Château de Druyes,' dans *Congrès archéol. de France*, LXXIV (Auxerre, 1907), 164-166.

²⁶ J. Banchereau, 'Castelnau de Bretenoux,' dans *Congrès archéol. de France*, LXXXIV (Limoges, 1921), 399.

²⁷ Chanoine Urseau, 'Angers,' dans *Congrès archéol. de France*, LXXVII (Angers-Saumur, 1910), 231; P. Hélot, 'Sur quelques résidences princières...', dans *Le Moyen Age*, LXI (1955), 60-61.

²⁸ A. F. Arnaud, *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube* (Troyes, 1837, in 4°), p. 26.

²⁹ Margaret Wood, 'Norman domestic architecture,' *Archaeol. J.*, xcii (1935), 174.

³⁰ Mll. Yv. Dewolf, assistante à la Faculté des Lettres de Caen (Laboratoire d'étude des sols), a bien voulu, sur ce chantier comme sur la plupart de ceux que nous avons ouverts depuis quelques années, nous prêter son précieux concours pour l'étude pédologique des sols. C'est à elle que nous devons les renseignements donnés ci-dessus. J'ai à cœur de l'en remercier ici bien vivement.

trouve toujours au dessus de l'argile de décalcification, laquelle repose elle-même sur le calcaire, roche-mère. Ici, elle forme une manière de radier naturel ; ce type de fondations est, dans la région de Caen, caractéristique des constructions, même importantes, bâties à la fin du XI^{me} siècle et durant la première moitié du XII^{me}.

* * *

Le sol de la salle a été très attentivement fouillé en 1960 et 1961. Il n'a malheureusement livré des couches archéologiques que sur une faible surface (FIG. 19). Une bombe a éventré, en 1944, tout l'angle nord-ouest, creusant un cratère profond de 5 à 6 mètres. Ailleurs, dans l'angle nord-est, le long du mur est et dans l'angle sud-est, l'installation de forges au XVIII^{me} siècle, puis de mangeoires pour les chevaux au XIX^{me} a fait disparaître le sol médiéval; en un endroit, pour installer un appareil à cercler les roues, on a creusé le sol jusqu'à près de trois mètres de profondeur. C'est seulement le long du mur ouest, sur une longueur de 15 mètres environ à partir du mur pignon sud, que l'on a trouvé intactes, sous un remblai tout récent, des couches anciennes, dont l'épaisseur totale ne dépasse guère 10 cms. Un décapage minutieux a été effectué, qui a permis de dater ces diverses couches grâce aux objets qui y furent recueillis.

Les plus anciennes traces d'occupation se trouvent immédiatement au dessus de la couche d'argile brune à cailloux de rivière; c'est un horizon noirâtre, épais de 2 à 4 cms seulement. Il s'agit manifestement d'un ancien sol de terre battue, imparfaitement plan; ça et là, on y voit de petites cavités informes, profondes de 5 à 70 cms qui ont été remplies de déchets ménagers. Ce ne sont certainement pas des trous de poteaux; ni leur forme, ni leur répartition en plan ne permettent d'envisager cette hypothèse. On sait d'ailleurs que de telles cavités, utilisées comme dépotoirs, ne sont pas rares dans les cuisines médiévales. En plusieurs endroits du sol de l' 'Echiquier', on a recueilli dans ces trous, ou dans la couche d'occupation noirâtre, des déchets attestant le voisinage d'une cuisine: os d'animaux comestibles, (poule, coq, canard, bovins, écailles et nageoires de poissons), tessons de poterie commune noircie par le feu, charbons et cendres. Nous n'avons cependant trouvé aucun foyer; mais il faut rappeler que les couches médiévales ne sont conservées que jusqu'à 3m environ à l'est du mur occidental du bâtiment. Sans doute les foyers se trouvaient-ils au milieu du bâtiment. Les trouvailles de céramique qui ont été faites indiquent que ce sol fut occupé au XII^{me} siècle et jusqu'à la fin du XIII^{me}. Une monnaie trouvée dans la même couche confirme cette indication.³¹

Au XII^{me} et au XIII^{me} siècle, notre édifice comportait donc deux étages. L'étage bas n'était point dallé; le sol était en terre battue. Il est probable qu'il n'était pas voûté. Certes, les parties basses des murs ont été entièrement remaniées, en sorte que s'il avait existé primitivement des voûtes, les traces de leurs retombées sur ces murs auraient disparu. Il serait, en revanche, étrange que les supports qui eussent, dans cette hypothèse, divisé le rez-de-chaussée en travées n'aient laissé aucune trace; or nous n'en avons pas relevé le moindre vestige. Il y a donc lieu de penser que le sol de l'étage haut était porté par des solives engagées dans les murs

³¹ Sur cette datation, voir M. de Bouïard, 'Verres à boire du XIII^{me} siècles trouvés au château de Caen,' *Annales de Normandie*, xiv (1964), n°2, p. 237.

CHATEAU DE CAEN - Salle de l'ECHIQUIER

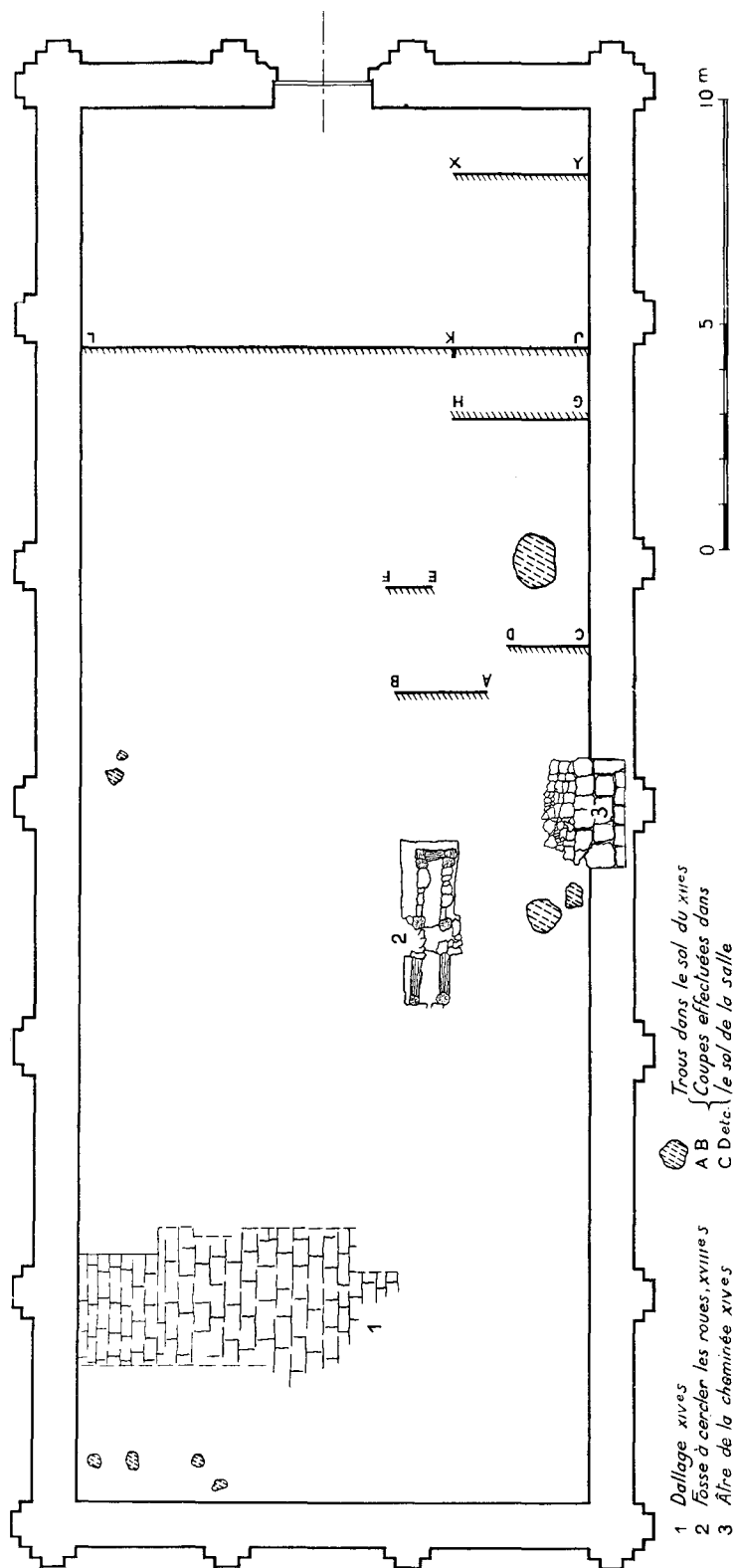


FIG. 19

CHÂTEAU DE CAEN, NORMANDIE

Plan de la salle de l'Echiquier (p. 70). La citerne (p. 73), devenue ensuite dépotoir, se trouve entre la fosse qui porte le n^o 2 et la coupe AB.

ou reposant sur des corbeaux.³² Compte tenu de la portée de ces solives (11 m), elles étaient probablement soutenues par de grosses chandelles de bois qui divisaient en trois nefs l'étage bas. C'est la même disposition qui fut adoptée au XIX^e siècle, et nous avons pu observer les socles de pierre qui reçurent alors les poteaux de soutènement. Ces socles étaient manifestement récents; mais peut-être ont-ils été placés aux mêmes endroits que les socles anciens, dont ils auront fait disparaître la trace.

Dans les halls à deux étages, le rez-de-chaussée était généralement éclairé par de petites ouvertures. Il est rare que celles-ci aient été conservées: dans la plupart des cas, en effet, la division en deux étages a été supprimée vers la fin du moyen âge, et l'on obtura dès lors ces petites fenêtres inélégantes. Mais on peut encore en observer quelques unes dans le mur sud du Scolland's Hall, au château de Richmond (Yorks.) et dans la partie basse des murs du hall du château de Christchurch (Hants).

Quelle pouvait être, au hall du château de Caen, la hauteur du rez-de-chaussée primitif? L'emplacement des fenêtres de l'étage noble paraît le suggérer. Les degrés qui en formaient primitivement l'appui indiquent que celui-ci se trouvait à très faible hauteur au dessus du sol de cet étage. La hauteur du rez-de-chaussée pouvait donc être d'environ 3m60.

Quant à sa destination, nous savons qu'une partie, au moins, fut utilisée comme cuisine. Mais n'était-il pas séparé en plusieurs pièces par des refends³³ ou des cloisons de bois? Nous savons que dans plusieurs édifices de ce type, le rez-de-chaussée faiblement éclairé contenait des magasins, et parfois une cuisine (Portchester, Hants) ou même la laiterie et la boulangerie (Portchester, Christchurch et sans doute Ashby-de-la-Zouch, Leics., avant le XIV^e siècle) qui, d'ordinaire, occupaient un bâtiment contigu au hall.

A Caen, nous avons trace, au XV^e siècle, dans un texte, de la paneterie du palais ducal; mais nous ne connaissons pas son site exact. Peut-être se trouvait-elle toujours là où nous supposons qu'elle a pu être construite par Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire à l'extrémité orientale du grand bâtiment dont nous avons trouvé quelques vestiges.

Ici se pose un difficile problème. Comment pouvait-on avoir des foyers de cuisine ou un four à pain au milieu d'un rez-de-chaussée séparé de l'étage par un plancher de bois? Les murs de l'«Echiquier» ne montrent aucune trace de cheminée murale pouvant dater du XII^e siècle; les foyers, se trouvaient donc bien au milieu de la pièce; mais on ne peut imaginer que les fumées du rez-de-chaussée aient été évacuées à travers l'étage noble, par des trous percés dans le plancher. Il faut donc admettre qu'il existait un autre procédé permettant de les évacuer par des orifices percés dans les murs latéraux. Au demeurant, notre hall de Caen n'est pas seul à poser ce problème. Le premier hall d'Ashby-de-la-Zouch (XII^e siècle) avait deux étages, séparés par un plancher de bois; et l'on voit encore, dans le sol du rez-de-chaussée, un foyer de milieu; on admet qu'il en fut

³² C'est cette disposition qui existait dans la grande salle du château de Druyes (ci-dessus, note 25).

³³ Le rez-de-chaussée du Scolland's Hall, au château de Richmond, est encore divisé en deux parties par un mur de refend; au palais des comtes de Champagne, à Troyes, il comportait plusieurs pièces.

de même à Portchester. On ne connaît d'ailleurs en Angleterre au XII^e siècle aucune cheminée murale au rez-de-chaussée d'une maison comportant un étage supérieur.³⁴

Dans le sol de l' 'Echiquier' avait été creusée une citerne, vers laquelle une conduite, dont nous avons retrouvé une partie, acheminait les eaux ruisselant du toit de l'édifice (PL. XV, A). Cette cavité mesure 2m × 2m30; elle est profonde de 4m50. Les parois nord et sud ne sont pas revêtues de maçonnerie; elles offrent donc une coupe dans le sol en place: argile de décalcification, puis, au dessous, la roche calcaire; celle-ci est revêtue d'une couche de boue argileuse très propre, formée par la stagnation de l'eau, et qui avait pour effet d'imperméabiliser la roche calcaire. J'en ai plusieurs fois observé la présence sur la paroi de citernes creusées dans le calcaire de Caen. Les parois ouest et est, au contraire, sont maçonnées. Primitivement, la citerne devait être couverte d'une grande dalle de pierre, dans laquelle on avait sans doute ménagé une ouverture permettant de puiser de l'eau, cette ouverture étant elle-même obturée par une petite dalle facilement amovible.³⁵ Au XIII^e siècle, cette citerne fut convertie en dépotoir. Nous l'avons trouvée remplie de déchets ménagers: os d'animaux comestibles, écailles de poissons, charbons et cendres; mais elle a livré aussi une quantité considérable de céramique décorée datant de la fin du XIII^e siècle, et une vingtaine de fragments importants de verres à boire. On y trouva également de très nombreuses monnaies: plus d'une vingtaine; mais ces dernières, après un séjour de six siècles dans ce dépotoir humide, étaient tellement oxydées qu'un traitement chimique, pourtant fort attentif, n'a rien pu tirer de la plupart d'entre elles; l'examen radiographique n'a révélé aucune image utilisable; seuls, deux fragments de pièces ont pu être identifiés; il s'agit d'un denier mansois, de date incertaine, et d'un denier de Philippe III ou de Philippe IV de France.³⁶

*

*

*

L'étage noble était éclairé par six fenêtres ouvertes dans chacun des murs est et ouest (PL. XIII, B); le mur pignon sud est également percé d'une fenêtre en sa partie médiane, au dessus de l'actuelle porte d'entrée (PL. XII); quant au pignon nord, il n'a pu faire l'objet d'aucune observation, ayant été jeté bas par le souffle de la bombe qui éclata en 1944 dans l'angle nord-ouest de la salle. Les fenêtres sont, à l'extérieur comme à l'intérieur, en plein-cintre, à deux archivoltes; ni l'une, ni l'autre de celles-ci n'est moulurée; l'inférieure retombe sur de simples

³⁴ Margaret Wood, *op cit.* à la note 29, p. 227. Au XVI^e siècle, John Leland notait, dans le hall de Bolton Castle, un dispositif qui lui parut étrange, destiné à évacuer la fumée d'un foyer situé au milieu de la pièce: des trous étaient percés dans les murs goutterots, entre les fenêtres. On ne saurait dire si un simple jeu de courants d'air, provoqués dans la partie haute de la salle, suffisait à chasser la fumée, ou si des conduits en bois ou en plâtre recueillaient celle-ci dans une hotte au-dessus du foyer pour l'acheminer vers l'extérieur. Une ordonnance municipale de Londres, datant du XIV^e siècle, prohibe l'usage de cheminées en bois (D. Hawes Richards, 'The chimney,' *Brit. Archaeol. Assoc.*, 3 ser., xxiv (1961), 73-74).

³⁵ Pareil dispositif est mentionné dans un compte de travaux effectués au château de Caen en 1338: 'Pour fere une fosse au dessouz de ladite cuisine, pour chaoir dedenz les ordures d'icelle . . . Pour une grant pierre plate de vuadiz achetée de Richard le Prevost pour ladite fosse couvrir par ledit Thomas . . . Pour une autre pierre menue a ce fere . . .' (*Actes normands de la chambre des comptes sous Philippe de Valois*, publ. par L. Delisle, Rouen, 1871, p. 180).

³⁶ Sur ces identifications, très aimablement faites par M. Yvon, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, voir M. de Boüard, art. cité à la note 31.

piédroits; la supérieure est reçue par une colonnette surmontée d'un chapiteau et d'un tailloir. Les plus intacts de ces chapiteaux sont sans doute les quatre premiers du mur occidental, à partir du pignon sud. Leur décor est très simple: un ruban en faible relief serpente sur la corbeille et remonte dans les angles pour former un crochet. Un tailloir est décoré d'étoiles en creux.

Le dessin de ces fenêtres et la modénature sont d'une extrême simplicité (PL. XIV, B). Très souvent, en Angleterre, les baies des halls sont, dès le milieu du XII^e siècle, recoupées en deux par une colonnette centrale. En France, les fenêtres de la grande salle du château de Druyes et celles du Palais Cardinal à St. Emilion présentent le même dessin.³⁷ En Normandie l'architecture religieuse affectionnait à cette époque les ébrasements profonds et les piédroits complexes. L'archaïsme des fenêtres de l' 'Echiquier' de Caen est, à cet égard, frappant. Ont-elles été munies, comme c'était souvent le cas, de volets de bois? On ne saurait le dire; aucune trace de feuillure, aucun trou de penture n'apparaît plus aujourd'hui.³⁸

Il a été noté plus haut que l'appui de ces fenêtres était primitivement muni de gradins. Leur base se trouvait alors à faible hauteur au dessus du sol de l'étage noble. Le restauration de l'édifice a dégagé ces degrés de la maçonnerie en glacis dont ils avaient été postérieurement recouverts. Il y a lieu de penser que cette modification fut exécutée lorsqu'on supprima la division en deux étages du bâtiment; le glacis assurait un meilleur éclairage des parties basses du celui-ci. On notera, à cet égard, que les fenêtres de la grande salle du Palais de Justice de Poitiers présentent tantôt l'une, tantôt l'autre de ces dispositions. Celles du mur oriental sont munies de gradins, les autres ont une base en glacis.³⁹ Or, la salle passe pour n'avoir jamais été divisée en deux étages.⁴⁰ Elle fut construite entre 1199 et 1204: tout juste à l'époque où la mode de l'étage unique, dans les constructions de ce genre, commence à s'imposer. Y eut-il un changement de programme en cours de travaux? Ce n'est pas impossible.

De la disposition primitive de l'étage noble de l' 'Echiquier' de Caen, d'un éventuel cloisonnement, on n'a relevé aucun indice. Nous savons que, dans les demeures princières du XI^e et du XII^e siècle, l'*aula*, c'est-à-dire la salle d'apparat, et l'appartement privé sont voisins. Parfois, l'étage est coupé en deux parties inégales par un refend ou une cloison; la plus grande est occupée par le hall (*aula*), la plus petite par la chambre du prince (*thalamus*, *cubiculum*). Ainsi, en 1177, à Troyes, le bâtiment qui contient l'*aula* du comte de Champagne comprend

³⁷ Pour Druyes, voir ci-dessus, note 25. Pour le Palais Cardinal, L. Serbat, 'Saint Emilion,' dans *Congrès archéol. de France*, LXXIX (Angoulême, 1912), 201.

³⁸ On n'a trouvé, aux fenêtres des halls anglais du XII^e siècle, aucune trace de verrières, mais en plusieurs endroits, des feuillures sur les piédroits et le meneau indiquent que les fenêtres furent obturées par des volets de bois. A King John's House, à Southampton, on voit encore dans les piédroits d'une fenêtre romane des trous de pentures. Margaret Wood, *op. cit.* à la note 29, p. 229. En revanche, les rôles du XIII^e siècle mentionnent fréquemment la pose de verrières sur des fenêtres de halls.

³⁹ Yv. Labande-Mailfert, 'Le Palais de Justice de Poitiers,' dans *Congrès archéol. de France*, CIX (1951), 37.

⁴⁰ Les fouilles effectuées en 1943 par M. Eygun avaient pour objet la recherche de vestiges des édifices antérieurs à l'actuel Palais. Elles paraissent n'avoir pas révélé de traces d'un remaniement semblable à celui que subit, vers la fin du moyen âge, l' 'Echiquier' de Caen, et dont la marque se trouve dans la stratigraphie du sol de ce dernier édifice: F. Eygun, 'Rapport sur les fouilles effectuées dans la grande salle du Palais de Justice à Poitiers,' dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 3^{me} série, XIII (1942-45), 321-331.

aussi le *thalamus comitis*.⁴¹ Au château de Vendôme, la chambre du comte d'Anjou se trouvait dans le même édifice que l'*aula*.⁴² En Angleterre, cette disposition semble n'avoir pas été rare. La grande salle d'apparat servait surtout aux repas; la table du prince y était placée, à l'une des extrémités, sur une estrade, perpendiculairement à l'axe longitudinal de la salle; l'estrade était contigüe à la cloison derrière laquelle se trouvait l'appartement privé du prince.⁴³ Parfois aussi, la salle d'apparat occupe en totalité le premier étage; un second édifice, le solier, contient les chambres à coucher; il forme souvent avec l'*aula* un angle droit. C'était le cas, au XI^e siècle, au château de Richmond: hall et solier y sont encore aujourd'hui visibles. De même, sans doute, à Angers, où le palais du comte dessinait, contre le rempart occidental du château, un quadrilatère; l'une des ailes, dont subsistent les substructions, contenait le hall; une autre, la chapelle Ste Geneviève; la troisième, l'appartement privé.⁴⁴ Dans les châteaux où l'*aula* ne porte pas trace de subdivisions, et qui ne comportaient pas de solier, on peut supposer que la grande salle d'apparat était séparée de la chambre du prince par une simple tenture: c'est notamment le cas de la Maison du Connétable, à Christchurch.

On peut admettre qu'au XII^e siècle, au château de Caen, les chambres réservées au duc et à ses proches se trouvaient dans l'édifice mentionné ci-dessus, construit sans doute par Guillaume le Conquérant et dont l'axe longitudinal formait avec celui de l'*aula* un angle presque droit.⁴⁵

Il est probable que l'étage noble était doté d'une ou de plusieurs cheminées murales; elles sont, en effet, de règle au XII^e siècle dans les halls. Il en reste de très beaux spécimens à la Maison du Connétable, dans le château de Christchurch, à King John's House (Southampton) et à Jew's House (Lincoln). Dans le hall de Caen, nous n'en avons observé aucun vestige; mais normalement, la réduction à un seul étage, effectuée à la fin du moyen âge, a dû les faire disparaître. Tout au plus pourrait-il subsister le conduit de fumée dans l'épaisseur du mur. Au droit de ces cheminées, le mur était souvent renforcé par un contrefort, descendant jusqu'au sol (Christchurch) ou posé en encorbellement à la base de l'étage supérieur (Southampton et Lincoln).⁴⁶ Or il existe bien, au pied de la face externe du mur ouest de l' 'Echiquier', un massif appareillé, de forme parallélipipédique, qui pourrait avoir porté un très large contrefort; mais cette maçonnerie date, au plus tôt, de la fin du moyen âge et paraît être en relation avec la cheminée qui fut installée à cette époque, et dont il sera question plus loin.

⁴¹ V. Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, I, 237, note 6. Ce palais des comtes de Champagne devait être restauré après l'incendie de 1188; les baies, notamment, furent refaites; mais le plan primitif et les divisions intérieures de l'édifice ne furent pas altérées. Voir ce plan dans A. F. Arnaud, *op. cit.* à la note 28, p. 26.

⁴² 'Chronica de gestis consulum Andegavorum,' dans *Chroniques d'Anjou* (édit. Marchegay et Salmon), I (1856), 131.

⁴³ R. Allen Brown, *English Castles* (Londres, 1962), p. 41.

⁴⁴ Chanoine Urseau, *op. cit.* à la note 27, p. 231. P. Hélot, *op. cit.* à la même note, pp. 60-61, doute que la chapelle Ste Geneviève ait pu faire partie de la résidence comtale puisqu'elle est mentionnée (avant 1060 par un acte du *Cartulaire de S. Laud*) *ante fores comitalis aule*. Si l'on entend, comme il se doit, par *aula* la salle d'apparat ou l'édifice qui la contient, ce texte ne soulève aucune difficulté.

⁴⁵ Ci-dessus, p. 67 f.

⁴⁶ A Jew's House (Lincoln) le contrefort repose curieusement sur l'extrados de l'archivolte supérieure de la porte principale d'entrée. L'étude de D. Hawes Richards, *op. cit.* à la note 34, pp. 67-79, parle très sommairement des origines de la cheminée murale.

Il n'existe, non plus, aucune trace de la porte, ou des portes, par où l'on accédait à l'étage supérieur du hall de Caen; elles ont, bien entendu, disparu lorsque l'on supprima le cloisonnement en hauteur de l'édifice. Il est toutefois probable que le portail aujourd'hui placé dans le mur pignon sud (PL. XIV, A) donnait, au XII^e siècle, accès à l'étage noble, et qu'il a été démonté et transféré à sa place actuelle lorsque fut effectuée cette suppression. Il a été, au cours des siècles, fort mutilé. Peut-être les piédroits romans n'ont-ils d'ailleurs pas été conservés lors du transfert. Les jambages de la porte, que l'on pouvait observer avant la récente restauration, n'étaient pas antérieurs au XV^e siècle; ils avaient été retaillés au XVII^e ou au XVIII^e siècle pour élargir l'entrée que devaient alors franchir des affûts de canons. Du moins subsistent, du XII^e siècle, les deux archivoltes, décorées respectivement de bâtons brisés et d'étoiles en creux, et le tympan (dont la partie basse a été retaillée) décoré aussi d'étoiles en creux. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de l'escalier par où l'on montait primitivement à l'étage. A cet égard, la place est tout à fait libre pour les conjectures. Dans certains halls dont le rez-de-chaussée n'était point voûté, on accédait à l'étage par un escalier de bois, sorte d'échelle, qui débouchait dans la grande salle par une trappe; c'est par là que se faisait le service.⁴⁷ Même dans ce cas, toutefois, il devait exister une autre voie d'accès à l'étage. L'escalier pouvait être dissimulé dans une petite tourelle flanquant un des murs pignons: il en subsiste un spécimen en partie conservé à la Maison du Connétable, à Christchurch. Sans doute le même dispositif existait-il au Palais de Westminster⁴⁸ construit par Edouard le Confesseur. Mais plus souvent, semble-t-il, l'escalier se développait à l'extérieur, parallèle ou perpendiculaire à l'un des murs. Malheureusement, aucun escalier roman de ce type n'est aujourd'hui conservé, sinon celui de l'Aumônerie de Cantorbéry, dont la facture et les dimensions sont tout à fait exceptionnelles. Cependant, on peut voir encore, au Scolland's Hall du château de Richmond (dans l'angle nord-ouest) et près de l'angle sud-ouest du hall d'Ashby-de-la-Zouch, des massifs de maçonnerie que supportèrent de semblables escaliers; et la Tapisserie de Bayeux en représente un, par où l'on monte, contre un des murs pignons, à l'étage supérieur du hall de Harold, à Bosham; escalier et hall sont ici vraisemblablement construits en bois, et cet antécédent saxon des halls de pierre normands mérite d'être mis en vedette. Certains textes évoquent aussi des palais munis d'un escalier extérieur desservant l'étage. Ainsi, dans la chanson de geste *Parise la Duchesse*, le jeune Hugue, après avoir tué les compagnons qui jouaient avec lui aux dés dans le 'cellier' voûté, sort de celui-ci, et

Toz les degrez de marbre est ou palais montez
Que les huis del celer a apres soi tirez;
Parmi une fenestre a gitées les clés.

(v. 1253-1255)⁴⁹

*

*

*

⁴⁷ Un dessin ancien (Brit. Museum, Ms. Cott. Nero, crv ; cité par Miss Wood, *op. cit.* à la note 29, p. 232) montre des serviteurs passant de l'office ou de la cuisine au hall par un escalier de ce genre.

⁴⁸ Voir dans la Tapisserie de Bayeux la scène de la mort d'Edouard, et cf. Urban T. Holmes Jr. 'The houses of the Bayeux Tapestry,' dans *Speculum*, xxxiv (1959), 180.

⁴⁹ *Parise la Duchesse* (édit. Guessard, Paris, 1860, in-12°), p. 38.

Il est probable que la grande salle de l' 'Echiquier' était, au XII^e siècle, couverte d'un lambris dissimulant la charpente. On pourrait en douter, à voir les gros corbeaux qui subsistent à l'extrémité méridionale du mur ouest; mais il est vraisemblable que ceux-ci ne datent que de la réfection de l'édifice, opérée à la fin du moyen âge, et dont il va être question ci-après. Aucune trace, non plus, de la charpente romane. En revanche, la fouille qui a été faite dans le sol du bâtiment nous a permis d'identifier le matériau dont était couvert celui-ci au moyen âge; on en a retrouvé, en effet, de nombreux débris. Il s'agit d'un schiste de couleur gris verdâtre, provenant très probablement du nord du Cotentin, d'où il pouvait être facilement amené par eau à Caen. L'administration des Monuments Historiques a pu obtenir que soit exceptionnellement rouverte une des carrières qui fournirent jadis ce matériau; ainsi l' 'Echiquier' se trouve-t-il aujourd'hui restauré avec une couverture fort semblable à celle qu'il portait au moyen âge.

LA TRANSFORMATION DE L'ÉDIFICE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

Si nous sommes souvent réduits à des conjectures touchant l'état premier de la grande salle d'apparat du Palais ducal au château de Caen, c'est que l'édifice qui la contenait subit, vers la fin du moyen âge, une transformation fort importante.

Rappelons d'abord que, touchant l'usage fait de ce bâtiment au XIV^e et au XV^e siècle, nous n'avons qu'un petit nombre de textes mentionnant, soit la 'salle du tinel', soit le 'palais'. Nous savons, d'autre part, que la résidence et les bureaux du bailli se trouvent alors dans le 'Logis du Roi'; le 'capitaine des chastel et ville de Caen' demeure, lui, dans l'enceinte du donjon. Ni l'un ni l'autre n'utilise donc l'ancien palais. Il est ainsi probable que l' 'Echiquier', qui n'avait, semble-t-il, pas encore été dégradé, conservait sa fonction d'*aula*, même s'il servait rarement. En 1444, on meuble le 'palais'—entendez: l'ensemble de constructions dont fait partie notre hall—en prévision de la visite à Caen du duc d'York, lieutenant général et gouverneur de France et de Normandie; évidemment, ce haut seigneur devait y résider durant son séjour. Deux huchiers de Caen fournissent à cette occasion des meubles destinés à diverses chambres de l' 'ostel du pallais'—c'est-à-dire de l'ancien solier; ils exécutent, d'autre part, un 'huis . . . pour mettre à l'entrée de la grande salle', dite ailleurs 'grande salle du roy nostre sire'. Diverses autres mentions laissent supposer que les lieux sont vétustes; on refait, par exemple, les 'chaeres' de plusieurs latrines.⁵⁰

Vers le milieu du XV^e siècle, donc, notre bâtiment abrite encore une *aula*. Mais dès le XVI^e siècle, il a perdu cette fonction, et sert de remise. On ne peut guère imaginer, dès lors, qu'il ait été remanié de fond en comble et restauré entre ces deux dates. Ainsi, ces travaux de réfection sont-ils très vraisemblablement antérieurs au milieu du XV^e siècle; et comme, en 1444, les huisseries sont en très mauvais état, on peut conjecturer qu'ils remontent jusqu'à la seconde moitié du XIV^e siècle.

Rien d'étonnant, d'ailleurs, à ce que l'on ait, à cette époque, supprimé la

⁵⁰ Bibl. Nat., Pièces Orig., vol. 1237, dossier 27684, n°3 Franquelin; publ. par V. Hunger, *Le siège et la prise de Caen par Charles VII en 1450* (Caen, 1912), pp. lxi-lxiii.

division de l'édifice en deux étages. Dès le XIII^e siècle, le hall à étage unique avait la préférence des princes; au XIV^e siècle, on n'en construit plus guère que de ce type, bien mieux, on transforme au goût du jour les bâtiments anciens.⁵¹ C'est ce qu'il advint à Caen.

Revenons, pour un instant, à l'étude stratigraphique du sol de notre édifice. Nous y avons déjà noté une couche d'occupation qui contient des monnaies et des tessons de poterie du XII^e, du XIII^e et du XIV^e siècles. Immédiatement au dessus de ce niveau, nous trouvons une nappe d'ardoises brisées, de couleur gris verdâtre, qui atteint par endroits 5 ou 6 cms d'épaisseur;⁵² elle apparaît partout où les couches médiévales sont conservées, attestant une réfection importante de la toiture, effectuée à une époque où l'édifice n'était plus séparé en deux étages par un plancher (puisque les ardoises jetées du toit sont tombées sur le sol). Cette couche d'ardoises couvre, notamment, la citerne-dépotoir qui se trouvait donc définitivement obturée lorsque ces travaux furent exécutés. Il est probable que les deux opérations, suppression du plancher et réfection de la couverture, ont été effectuées en même temps, dans le cadre d'une restauration générale du hall. Le niveau stratigraphique auquel se trouve la couche d'ardoises permet de situer cette opération dans la seconde moitié du XIV^e siècle, et confirme donc l'indication implicitement fournie par la quittance de 1444 dont il a été question ci-dessus.

Sur la couche d'ardoises on note une couche de déchets de taille de pierre, provenant vraisemblablement des importants travaux de maçonnerie que rendit nécessaire la suppression du plancher: obturation des trous de solives, pose, dans le parement des quatre murs, d'une assise de pierre portant un bandeau chanfreiné, obturation de la porte qui, naguère, donnait accès à la salle haute, etc. . . .; peut-être même le parement intérieur fut-il systématiquement refait.

L'examen des couches archéologiques du sol de l' 'Echiquier' suggère donc, pour ces grands travaux de réfection effectués dans la seconde moitié du XIV^e siècle, l'ordre suivant: démolition du plancher qui divisait le bâtiment en deux étages, réfection de la couverture, travaux de maçonnerie. Après quoi l'on revêtit le sol d'un dallage de pierre calcaire; le lit de pose de ce dallage est en effet placé sur la couche de déchets de pierre qui, bien tassée, permettait d'approcher de l'horizontalité requise.

En même temps on aménageait, au milieu du mur ouest, une vaste cheminée, large de 4 mètres, et dont l'âtre avait une profondeur d'environ 1m80, dont 1m05 pris dans l'épaisseur du mur (PL. xv, B). Cette cheminée fut plus tard obturée—sans doute lorsque l'édifice fut utilisé comme hangar d'artillerie, ou peut-être seulement au XIX^e siècle. Au cours des récents travaux de restauration, on a retrouvé dans l'épaisseur du mur, partie haute, le conduit de fumée; et la gravure qui figure dans l'album de Cotman⁵³ représente, s'élevant au-dessus du mur ouest, une masse de maçonnerie qui pourrait bien être un vestige de la cheminée (PL. XIII, A). En revanche, cette gravure ne montre pas le massif appareillé

⁵¹ Margaret Wood, *op. cit.* à la note 29, p. 240.

⁵² Voir ci-dessus, p. 77.

⁵³ Voir ci-dessus, note 1.

que l'on voit aujourd'hui sur un environ de hauteur au pied du mur, à l'extérieur, et qui pourrait avoir porté un contrefort consolidant le mur au point où l'âtre de la cheminée avait très considérablement réduit son épaisseur; toutefois l'ampleur de ce massif dépasse un peu celle des contreforts de cheminées que nous connaissons au XV^{me} siècle, non point en épaisseur mais en longueur : il mesure 5m30, alors que l'ouverture de la cheminée, qui affaiblit le mur, ne dépasse pas 4 mètres. Mais si ce massif n'est point en relation avec la cheminée, on ne voit pas du tout quelle pourrait être sa fonction. Il ne peut, en tous cas, avoir fait partie de la construction primitive; l'examen de l'appareil permet d'écarter cette hypothèse, comme nous l'avons déjà noté plus haut. D'ailleurs un contrefort plat, à double ressaut, du XII^{me} siècle, se trouve pris dans le massif.

Lorsqu'on eut supprimé le plancher séparant le rez-de-chaussée de l'étage, les fenêtres du hall se trouvèrent à 4 mètres au dessus du sol. Pour améliorer l'éclairage des parties basses de la salle, on aménagea en glacis l'appui de ces fenêtres.⁵⁴ On doit aussi admettre que fut alors démontée la porte romane qui donnait naguère accès à la grande salle haute, et qu'on la remonta dans le mur pignon sud par où se faisait désormais l'accès principal au hall. Il est, a priori, inconcevable, que cet ample⁵⁵ portail décoré, qui date incontestablement du début du XII^{me} siècle, ait à cette époque desservi l'étage bas;⁵⁶ sa hauteur, tympan et archivoltas compris, est d'ailleurs égale, sinon légèrement supérieure, à celle que devait avoir le rez-de-chaussée du hall dans sa première forme ; et l'on a pu noter, lors des travaux de restauration, dans l'épaisseur du mur pignon sud, des traces du placage effectué à la fin du moyen âge.

Enfin, c'est probablement dans le cadre de ces vastes transformations de l'ancien hall ducal que l'on construisit, à l'angle sud-est de celui-ci, une pièce voûtée qui paraît avoir été une cuisine, appelée à remplacer celle qui, jusque là, occupait, en partie du moins, le rez-de-chaussée du hall. Cette cuisine est déjà mentionnée en 1444.

*

*

*

On s'est parfois demandé quelles pouvaient être les fonctions respectives de l'*aula* et du donjon dans les grands ensembles fortifiés qui comportent l'un et l'autre. Problème mal posé; car si l'*aula*, quel que soit son plan, a toujours essentiellement la même fonction, il n'en est pas de même concernant les donjons. Certains de ceux-ci ne sont, par leur faible volume et faible surface au sol, guère plus que des tours de guet. Tels Goodrich (Herefs.) ou Ludlow (Shrops.) Dans ce cas, tout est clair : le hall a sa fonction propre, résidentielle ; le donjon, la sienne, militaire. Mais nous avons aussi, dans de grands ensembles fortifiés comprenant un hall, des donjons de très grandes dimensions, contenant des salles dont l'ampleur et l'élévation intérieure ne le cèdent en rien aux *aulae*. Tels Colchester (Essex), et surtout Chepstow (Mon.), dont la grande salle, posée sur un rez-de-chaussée et

⁵⁴ Voir ci-dessus, p. 74.

⁵⁵ En voici les dimensions : hauteur des piédroits : 2m45 ; hauteur totale : 2m93 ; largeur entre les piédroits : 1m98.

⁵⁶ Dans les halls romans d'Angleterre à deux étages, la porte du rez-de-chaussée, lorsqu'elle subsiste, est toujours de petites dimensions.

séparée de lui par un plancher reposant sur des solives, présente toutes les caractéristiques d'un hall.

Le problème des relations de l'*aula* et du donjon ne peut donc être (dans l'état présent de nos connaissances, du moins) traité en termes généraux. Il se pose en termes spécifiques dans chaque cas particulier. A Caen, nous n'avons retrouvé sous le sol que les premières assises de l'étage bas du donjon ; nous ne savons rien des étages supérieurs, sinon que chacun d'eux était coupé en deux parties légèrement inégales par le gros mur de refend dont nous avons trouvé les substructions, et qui montait certainement jusqu'au sommet de la tour. Mais ce mur pouvait, à tel ou tel étage, être percé d'une très large baie occupant presque tout la largeur de l'édifice, comme à Chepstow. Dans ce cas, le donjon de Caen aurait contenu une ou plusieurs très vastes salles mesurant environ 19×16 mètres, dont la fonction aurait pu concurrencer celle de l'*aula*.

Mais le problème qu'il faut surtout poser, en terminant, c'est celui des tenants et aboutissants du type architectural auquel appartient notre salle dite de l'Echiquier. Ce type est assurément très répandu au XII^e siècle, et sans doute déjà au XI^e. En dehors des rares spécimens du XII^e siècle conservés en France, on peut conjecturer, à partir de quelques textes et de quelques vestiges, que, dès le XI^e siècle, des *aulae* comme celles des châteaux d'Etampes ou d'Angers appartenaient déjà au type dont nous parlons.

Mais d'où venait ce type de hall rectangulaire, à nef unique et deux étages, qui fut si commun à l'époque romane ? Existait-il dès le haut moyen âge ? On sait la place que tient la *sala* ou le *healle* dans la civilisation et la vie sociale des peuples germaniques au début du moyen âge.⁵⁷ C'est toujours une construction en bois ; les fouilles effectuées en Allemagne, en Scandinavie, en Grande Bretagne, en ont révélé de nombreux vestiges. On incline aujourd'hui à penser que le type le plus répandu et le plus adéquat, du point de vue technique, à la construction de charpente, était la maison à étage unique avec trois nefs séparées par deux rangées de poteaux ; ce type est commun dans l'Europe du Nord, et généralement dans les anciens habitats germaniques ; tel était aussi le hall de la *villa regalis* de Yeavinger (Northumberland) au temps du roi Edwin (616-632).⁵⁸ En revanche, le type rectangulaire à une seule nef et deux étages paraît plus adéquat à la construction de pierre. En Angleterre, par exemple, on le considérait naguère comme une importation normande. Or les fouilles effectuées de 1960 à 1962 sur le site de la *villa regalis* de Cheddar (Somerset) ont montré qu'il y avait là, au temps d'Alfred le Grand (871-899), un grand hall de bois, mesurant environ 25×6 m., aux murs légèrement incurvés selon le procédé bien connu chez les Germains ; le hall avait très probablement deux étages.⁵⁹ Si l'on considère que le grand hall de Westminster, construit dans la dernière décade du XI^e siècle par Guillaume le

⁵⁷ Le mot *sala* se trouve dans les lois des Francs et des Alamans, *healle* dans les textes anglo-saxons, *halla* dans Héliand : Hildegard Dölling, *Haus und Hof in westgermanischen Volksrechten* (Münster, 1958).

⁵⁸ La publication des fouilles conduites de 1953 à 1957 à Yeavinger par le Dr. Brian Hope-Taylor n'a pas encore été faite. Mais on trouvera un plan montrant le état successifs de la *villa* dans *The History of the King's Works*, édit. H. M. Colvin, 1 (Londres, 1963), 3, fig. 1.

⁵⁹ Philip Rahtz, 'The Saxon and medieval palaces at Cheddar, Somerset. An interim report of excavations in 1960-62,' *Med. Archaeol.*, VI-VII (1962-63), 53 et suiv., figs. 18 et 20.

Roux, probablement sur l'emplacement d'un hall antérieur, présente une légère incurvation des grands côtés,⁶⁰ l'hypothèse du développement en Angleterre d'un type indigène apparaît très vraisemblable, sans qu'il y ait lieu d'imaginer un apport normand.

Concernant la Normandie, nous ne possédons malheureusement pas d'archétypes comparables aux halls de Yeavinger ou de Cheddar. La genèse du hall rectangulaire de pierre à deux étages reste donc chez nous obscure. Elle ne pourra être élucidée que par des fouilles qu'il faudra entreprendre sur le site de résidences princières ou seigneuriales du haut moyen âge.

⁶⁰ W. R. Lethaby, 'The Palace of Westminster in the eleventh and twelfth centuries,' *Archaeologia*, LX (1906), 134 et suiv.